

## Comité de pilotage sur la mise en œuvre des droits de la personne au Canada

c/o Amnesty International  
312 Laurier Avenue East  
Ottawa, ON  
K1N 1H9

L'honorable Gilles Duceppe  
Chambre des communes  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0A6

Le 16 novembre 2010

Cher Monsieur Duceppe,

En tant qu'organisations dédiées à la mise œuvre des obligations internationales du Canada en matière des droits de la personne, nous vous demandons d'appuyer le projet de loi C-304, *Loi visant à assurer aux Canadiens un logement sûr, adéquat, accessible et abordable*, présentement en troisième lecture devant la Chambre des communes. Tel qu'indiqué dans le Rapport du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international présenté récemment à la Chambre des communes, le texte de loi répond directement aux préoccupations formulées à maintes reprises par les organes conventionnels de l'ONU et récemment par l'EPU [l'Examen périodique universel].

Les organes de l'ONU travaillant dans le domaine des droits de la personne sont de plus en plus inquiets de la crise des sans-abri et de logements adéquats dans un pays aussi riche que le Canada. Le Comité des droits économiques, sociaux et culturels de l'ONU et le Rapporteur spécial sur le logement convenable, Miloon Kothari, suite à sa visite au Canada, ont demandé à « nouveau aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux de considérer la lutte contre le phénomène des sans-abri et l'insuffisance de logements comme une situation d'urgence nationale. » De plus, ils ont recommandé que les gouvernements « s'engagent instamment à mettre en œuvre une stratégie nationale de réduction du problème des sans-abri qui comprenne des objectifs et des calendriers concrets, des consultations et une collaboration avec les communautés touchées, des procédures de dépôt de plaintes et des mécanismes transparents de reddition des comptes, conformément aux normes du Pacte. »

Dans son rapport, le Rapporteur spécial sur le logement convenable s'est déclaré particulièrement inquiet du taux de surpeuplement des logis et des logements inadéquats dans les communautés autochtones. Il a recommandé qu'une stratégie en matière de logement adaptée aux besoins des populations autochtones soit développée par et pour les populations autochtones.

En 2008, lors de l'Examen périodique universel, plusieurs pays étaient inquiets que le Canada n'ait pas encore mis en œuvre une stratégie pour adresser la crise du phénomène des sans-abri et de l'insuffisance de logements adéquats. Le Canada a accepté les recommandations du Rapporteur spécial sur le logement convenable qui visaient à mieux assurer le droit à un logement adéquat.

Le projet de loi C-304 est la première étape importante dans la lutte contre la crise des sans-abri et du manque de logements adéquats au Canada. Ce projet de loi est conforme au droit international en matière des droits de la personne et à l'obligation du Canada de mettre en œuvre les recommandations des organes de l'ONU travaillant dans le domaine des droits de la personne.

Plusieurs experts et études, y compris la Commission royale sur les peuples autochtones, ont conclu que les peuples autochtones ont les pires logements au Canada et que le phénomène des sans-abri était plus prononcé chez les autochtones, surtout ceux et celles avec des handicaps. Ainsi, une stratégie nationale doit comprendre le développement d'un programme national de logement pour les peuples autochtones qui reconnaît les droits qu'ont les peuples autochtones de gouverner leurs affaires. Un tel programme doit être administré par des autochtones et doit reconnaître le besoins particulier des personnes autochtones handicapées et des femmes autochtones, ainsi que le droit au logement tel qu'indiqué dans les traités autochtones.

Le projet de loi C-304 crée un nouveau modèle pour l'application du droit international au Canada en reconnaissant que les engagements en matière de droits de la personne nécessitent de la flexibilité quant aux rôles que les différents niveaux de gouvernements pourraient adopter. Par exemple, le Québec pourrait choisir de développer et appliquer sa propre stratégie d'intervention en matière de logement et rendre compte de ses actions aux mécanismes internationaux des droits de la personne, conservant ainsi le contrôle total de ses programmes en matière de logement. En tant qu'organisations non gouvernementales de défense des droits de la personne, nous reconnaissons le droit du Québec d'exercer sa propre juridiction en ce qui à trait au logement et de répondre directement de ses obligations en matière de droits humains.

Le projet de loi prévoit que les représentants gouvernementaux, les membres de la société civile, et les représentants autochtones soient invités à une rencontre où, pour la première fois, des stratégies et des programmes pourront être développés conjointement pour assurer que le droit à un logement adéquat soit respecté et réduire ainsi le nombre de sans-abri au pays.

Nous félicitons les députés et députées de tous les partis d'avoir soutenu ce projet de loi et d'avoir travaillé ensemble sur des amendements importants lors des réunions en comités. Nous espérons que le projet de loi C- 304 recevra l'appui de tous les partis lors de sa troisième lecture.

Cordialement,



International Chief Wilton Littlechild  
International Organization of Indigenous Resource Development

**au nom de:**

Béatrice Vaugrante, Directrice Générale  
Amnistie internationale Canada francophone

Alexa Conradi, présidente.  
La Fédération des femmes du Québec

Dominique Peschard, président  
Ligue des droits et libertés

François Saillant, coordonnateur  
Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU)

Nathalie Villeneuve, président  
Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale

Alex Neve, Secretary General  
Amnesty International Canada (English branch)

Sandeep Prasad, Director of International Human Rights Advocacy  
Action Canada for Population and Development

Rob Rainer, Executive Director  
CWP Advocacy Network (working in alliance with Canada Without Poverty)

Leilani Farha  
Executive Director, Centre for Equality Rights in Accommodation

Tony Dolan, our National Chairperson.  
Council of Canadians with Disabilities

Kate McInturff, Executive Director  
Canadian Feminist Alliance for International Action (FAFIA)

Teresa Edwards, Director of International Affairs and Human Rights  
Native Women's Association of Canada

Bruce Porter, Executive Director  
Social Rights Advocacy Centre